SNUDI 47 FO FNEC FP

# L'ÉCOLE SYNDICALISTE LOT-ET-GARONNE

Novembre 2026



## Edito

Depuis près de deux mois, les lycéens sont engagés dans une mobilisation inédite pour obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications et prendre en main leur avenir.

C'est par centaines de milliers qu'ils manifestent dans tout le pays, malgré une répression violente. Nombreux sont les étudiants, les enseignants, les parents à les rejoindre.
Que veulent les lycéens ? Ils veulent des enseignants, des AESH, des infirmières, des psychologues… Ils veulent l'abrogation de Parcoursup. Ils veulent pouvoir étudier dans de bonnes conditions, pas dans des classes surchargées, pas dans des locaux vétustes, passoires thermiques. Ils veulent un avenir !
Et nous, personnels du 1er degré, à quoi sommes-nous confrontés ? Des AESH qui manquent partout, des notifications MDPH non respectées, des remplacements non assurés, des psychologues de l'EN et des enseignants spécialisés qui font cruellement défaut, des locaux scolaires non adaptés au changement climatique… Nos revendications rejoignent celles des lycéens.
Et que répond le gouvernement aux lycéens ? Que nous répond-il ? Il répond : Vous n'aurez rien. Il répond en annonçant plusieurs centaines de nouvelles suppressions de postes d'enseignants en 2027.
Les revendications des lycéens sont légitimes. Nos revendications pour exiger les moyens nécessaires au bon fonctionnement de l'école publique, à de bonnes conditions de travail pour nous et nos élèves sont légitimes. Elles doivent être satisfaites.
Au SNUDIFO47, notre boussole reste la satisfaction de nos revendications, par la construction du rapport de force dans l'unité des syndicats. C'est vrai au niveau national comme au niveau local. Audiences, interventions en CSA, en CAPD : dans les dernières années, nous n'avons pas lâché sur la défense de nos ORS (obligations réglementaires de service), contre la prétendue « journée du recteur » ; nous n'avons pas lâché contre la multiplication des postes à profil au mouvement, contre l'inclusion scolaire systématique, pour les revendications des AESH, notamment la prime REP (lire en page 5.)
Notre ambition ? Être encore plus efficaces dans le rapport de force face à l'administration. Le moyen ? Renforcer l'outil syndical, le SNUDIFO47. C'est tout l'enjeu du vote FO aux élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026.

L'équipe du SNUDI**FO**47

# SOMMAIRE


P.1 Edito
P.2 Sommaire, nos candidates au CSA Académique, la CCP
P.3 Pour quels scrutins dois-je voter ?
P.4 VOTEZ FNEC-FP FO : nos candidats à la CAPD des professeurs des écoles
P.5 Notre profession de foi et nos combats
P.6-7 Qui a voté quoi ? Une comparaison des mandats entre différents syndicats
P.8 Pourquoi voter pour la FNEC FP-FO ? Quelques vidéos rappelant nos positions et nos revendications


## CSA Académique

### Liste présentée par la FNEC FP-FO

Ci-dessous, les candidates du Lot et Garonne

**CALVAT Christelle**
Professeur des écoles – École élémentaire
Foulayronnes

**COLLE Céline**
Professeur des écoles - École maternelle F. Buisson
Le Passage

**AGENTS NON TITULAIRES**
**C'est un vote sur sigle.**
**FO présente une liste pour les 3 Commissions Paritaires Consultatives.**

**CCP**

Personnels **administratifs**

Contractuels **enseignants, CPE, PSYEN, ...**

**AESH** et **AED**

# Pour quels scrutins je dois voter ?

## Comité Social d'Administration - CSA

Le CSA a les compétences pour émettre un avis sur :

- l'organisation des services,
- la gestion des emplois
- la carte scolaire (ouvertures et fermetures de postes et de classes)
- le plan de formation,
- le régime indemnitaire,
- les lignes directrices de gestion (le mouvement)...

La FNEC FP FO y interviendra comme à son habitude en toute indépendance pour porter les dossiers et les revendications des personnels

## La Commission Consultative Paritaire (CCP)

La CCP représente les AESH et les autres personnels contractuels. Elle est notamment consultée sur certaines décisions individuelles, comme les licenciements et les sanctions disciplinaires, afin de défendre les droits des personnels.

## Commission Administrative Paritaire

**DES C.A.P. POUR QUOI FAIRE ?**

Les CAP sont des instances de recours qui peuvent être saisies par les agents:

- Recours sur l'appréciation professionnelle PPCR
- Recours pour les mutations
- Recours en cas de refus du Congé de Formation professionnel ...

**Tuto pour créer l'espace électeur**

**Et moi je vote pour quels scrutins ?**

| Scrutins | AESH | PE |
|---|---|---|
|  CCP Commission Consultative Paritaire | FO | ✕ |
|  CAP-D Commission Administrative Paritaire Départementale | ✕ | FO |
|  CSA-A Comité Social d'Administration Académique | FO | FO |
|  CSA-M Comité Social d'Administration Ministériel | FO | FO |

# CAPD des professeurs des écoles

## Les candidats du SNUDI-FO 47



**COLLE CÉLINE**

Adjointe
École Maternelle F. Buisson
LE PASSAGE



**CAILLY STÉPHANIE**

Adjointe en REP
École Maternelle Petits Ponts AGEN



**CALVAT CHRISTELLE**

Adjointe
École Élémentaire Castelnerac
FOULAYRONNES



**RAFFIN CÉCILE**

Titulaire secteur
École Élémentaire Castelnerac
FOULAYRONNES



**BRECHEMIER CHRISTINE**

Directrice
École maternelle P. Kergomard
LE MAS D'AGENAIS



**FEIJO VANESSA**

Directrice
École Primaire
LA SAUVETAT SUR LÈDE



**MARINI RÉGIS**

Adjoint
École Élémentaire Marie Curie
NERAC



**WARNIER ANGÉLINA**

Directrice en classe unique
École primaire
SAINT SIXTE



**MARTINEZ ALAIN**

Adjoint en REP
École Élémentaire Jules Ferry
VILLENEUVE-SUR-LOT



**MOHAMMADI NADIA**

Adjointe
École maternelle
DAMAZAN



**GRANDVAL MURIELLE**

Adjointe
École maternelle Villemin
PONT DU CASSE



**MALLEVRE LAURENT**

Adjoint
École Élémentaire De Viau
PORT SAINTE MARIE



**CRASSAT VÉRONIQUE**

Titulaire Secteur en REP
École Élémentaire Jules Ferry
FUMEL



**LE BRUN NATHALIE**

Adjointe Dispositif moins de 3ans
École maternelle Rodrigues - REP
AGEN

**Profession de foi**

# QUELQUES REVENDICATIONS NATIONALES ET LOCALES




## FO DÉFEND LES SALAIRES

Force Ouvrière, 1er syndicat confédéré de l'enseignement, 1er syndicat de la Fonction publique de l'Etat, refuse la vie chère et revendique une augmentation générale des salaires pour tous les personnels. FO n'a donc de cesse d'exiger de véritables négociations pour augmenter le point d'indice des fonctionnaires, à hauteur du pouvoir d'achat perdu (32 % depuis 2000) ! Nous revendiquons l'abrogation du jour de carence et le maintien de la rémunération à 100% en cas de congé de maladie ordinaire.

## DES POSTES STATUTAIRES TOUT DE SUITE !

FO exige l'annulation des fermetures et l'ouverture de tous les postes, le recrutement de toutes les listes complémentaires, la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.
Nous demandons un Statut, un vrai salaire pour les AESH et les AED.
FO défend l'enseignement spécialisé, ses structures, et refuse l'inclusion systématique et forcée. FO exige l'abandon des PIAL et des PAS.

## MAINTIEN DU CADRE NATIONAL DE L'ECOLE !!

Rétablissement du baccalauréat comme examen national, terminal, ponctuel et anonyme, arrêt de la réforme du lycée et de Parcoursup. Défense de l'enseignement professionnel sous statut scolaire, non à la réforme Macron-Grandjean de la voie professionnelle, non au tout apprentissage à la main des entreprises

Non à l'ingérence des collectivités dans le fonctionnement de l'Ecole, aux rythmes scolaires définis localement, à la fusion des académies découlant de la réforme territoriale, à la fusion et la destruction des services administratifs.

## FO DÉFEND LES RETRAITES

Abrogation de la réforme Macron-Borne et retour à la retraite à 60 ans pour 37,5 annuités.

## Nos combats en Lot-et-Garonne

- **1. Intervenir auprès de la DSDEN pour refuser les affectations des AESH loin de leur domicile.**
- **2. Refuser les fermetures de classe en CSA et CDEN grâce à un argumentaire travaillé. Ouverture de toutes les classes nécessaires.**
- **3. Défendre les collègues qui subissent des violences en classe. Relecture des fiches SST et suivi des dossiers en F3SCT.**
- **4. Exiger le respect de nos obligations réglementaires de service : seul le Snudi FO 47 rappelle à l'administration que c'est 18 h pour les formations et qu'il n'y a pas de journée du recteur/deuxième journée de pré-rentrée.**
- **5. Mouvement et affectations : accompagner les collègues dans leurs démarches, vérifier les barèmes et les assister dans leurs recours, y compris au Rectorat (mouvement national.)**
- **6. Inclusion scolaire : documenter et dénoncer les situations où les moyens humains et médico-sociaux sont insuffisants.**
- **7. Pénurie de remplacement : exiger les moyens de remplacement nécessaires pour garantir les absences de droit.**
- **8. Organiser des Réunions d'Informations Syndicales (9h déductibles des 108h) et des formations syndicales (12 jours/an).**
- **9. Temps partiels, disponibilités et congés : informer les collègues de leurs droits et les accompagner notamment en CAPD en cas de refus administratif.**
- **10. Rendez-vous de carrière et avancement : accompagner les recours contre les appréciations professionnelles dégradantes et qui nuisent à l'avancement.**
- **11. Direction d'école et surcharge administrative : revendiquer l'abrogation de la loi Rilhac, une décharge hebdomadaire et 100 points d'indice pour tous, une aide administrative statutaire et l'allègement des tâches.**
- **12. Lutter contre le profilage des postes, en classes dédoublées notamment.**

# QUI A VOTÉ



## DEFENSE DU STATUT

La **loi de Refondation** du ministre Peillon a mis en place des rythmes scolaires définis localement et des Projet éducatif de territoire (PedT) qui associent à l'École les collectivités territoriales et les associations.

| FNEC FP FO | UNSA CFDT SNALC | FSU |
|---|---|---|
| CONTRE | POUR | ABSTENTION |

Dans le premier degré : **la loi Rilhac** cherche à placer les directeurs d'école en position de supérieur hiérarchique.

| FNEC FP FO | UNSA CFDT |
|---|---|
| CONTRE | POUR |

Dans le second degré : le **décret Hamon** a instauré « des missions liées » pour imposer de nouvelles missions non rémunérées.

| FNEC FP FO | UNSA CFDT | FSU |
|---|---|---|
| CONTRE | POUR | ABSTENTION |

## POUR LA DÉFENSE DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ UN STATUT, UN VRAI SALAIRE POUR LES AESH, ABANDON DES PIAL ET DES PAS

La **Loi Montchamp sur le Handicap de 2005**, avec des arguments démagogiques et prétextant l'égalité des droits, s'attaque aux élèves les plus fragiles, en visant, à terme, la fermeture des structures et postes spécialisés.

| FNEC FP FO | FSU UNSA CFDT CGT SUD SNALC |
|---|---|
| CONTRE | POUR |

Le **CAPPEI** a fait disparaître le CAPA-SH et ses options A, B, C, D, E, F et G.

| FNEC FP FO | FSU |
|---|---|
| CONTRE | ABSTENTION |

FO a été partie prenante d'une intersyndicale **AESH** avec FSU CGT SUD tant que les revendications étaient claires : un Statut, un vrai salaire à temps plein pour 24h, abandon des PIAL et des PAS. Depuis, l'intersyndicale **FSU CGT SUD SNALC (sauf FO)** s'est alignée sur les positions **UNSA CFDT** qui sont pour un Statut à 35h, les PIAL et les PAS.

## NON À LA CONSCRIPTION

**FO refuse la militarisation de la jeunesse** : classes défense, « acculturation » à la défense, interventions militaires dans les établissements... Dans la loi de programmation militaire, des articles visant à mettre en place le service national volontaire ont été soumis au vote des syndicats de fonctionnaires.

| FNEC FP FO | UNSA CFDT | CGT FSU |
|---|---|---|
| CONTRE | POUR | ABSTENTION |

## NON AUX FERMETURES DE POSTES ! CRÉATION DES POSTES NÉCESSAIRES !

Le ministre a mis en place des ateliers « prospectifs » concernant la « **baisse démographique** et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire » avec une expérimentation dans 18 départements pour accélérer les fermetures d'écoles d'ici 2030.

**Seule FO a refusé de siéger dès la mise en place de ces ateliers.**

# QUOI ?



## POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES ! NON À L'ARBITRAIRE !

| | FNEC FP FO | |
|---|---|---|
| Le protocole **PPCR** cautionne l'austérité salariale, instaure l'arbitraire, grave dans le marbre les appréciations et met en place la classe exceptionnelle, grade réservé à une minorité d'enseignants. Il établit de plus le principe de l'« accompagnement » qui transforme les enseignants en stagiaires à vie. | CONTRE | FSU UNSA CFDT POUR |
| FO dépose des amendements pour que les collègues qui le souhaitent puissent demander un nouveau rendez-vous et **leur évaluation revue à la hausse.** | POUR | FSU UNSA CONTRE |
| Le **RIFSEEP** a consacré la logique de « mérite » et d'individualisation des salaires. Il a été récemment étendu aux inspecteurs. | CONTRE | FSU UNSA CFDT POUR |
| Un plan de **requalification de la filière administrative**, parfaitement insuffisant, a été mis en place. | CONTRE | UNSA CFDT SNALC POUR |
| L'accord du 8 avril 2024 sur la **Protection Sociale Complémentaire** impose à tous les agents l'adhésion obligatoire au volet santé du contrat PSC et le découplage santé/prévoyance. | CONTRE | FSU UNSA CFDT CGT SUD SNALC POUR |

## DEFENSE DES CONCOURS

| | FNEC FP FO | | |
|---|---|---|---|
| La **masterisation des concours** enseignants en 2010 a conditionné la titularisation à l'obtention d'un master, repoussant ainsi l'entrée dans le métier. | CONTRE | FSU UNSA CFDT POUR | |
| La **nouvelle réforme des concours** replace le concours au niveau Licence mais maintient la masterisation et crée une position d'« élève fonctionnaire » qui repousse l'entrée dans le corps de stagiaire d'un an et supprime la possibilité de recours aux listes complémentaire en cours d'année. | CONTRE | UNSA CFDT POUR | SUD ABSTENTION |

## DEFENSE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

Les **assises de la santé scolaire** organisent :
- un redéploiement des postes du second degré vers le 1er degré, à moyens constants,
- la mise en place d'un pôle santé social départemental, pour introduire des missions différentes (« feuille de route ») d'un département à l'autre,
- la systématisation des protocoles et des référents en santé mentale

**Seule FO a refusé de siéger dès la mise en place des assises de la santé scolaire et combat ses mesures.**

# POURQUOI VOTER
# FNEC FP-FO

**QUELQUES VIDEOS DE LA FNEC FP-FO POUR RAPPELER NOS POSITIONS ET REVENDICATIONS**

**Professeurs des écoles 1/2**
**Défendre les personnels !**

**Professeurs des écoles 2/2**
**Défendre les personnels !**

**AESH : un vrai statut,**
**un vrai salaire !**

**Questionnaire VSS 1/2**
**des personnels,**
**pas des questionnaires !**

**Questionnaire VSS 2/2**
**des personnels,**
**pas des questionnaires !**

**Les AESH en grève**
**et au Ministère**

**PSC 1/3**
**adhésion obligatoire,**
**seule FO a dit non !**

**PSC 2/3**
**adhésion obligatoire,**
**seule FO a dit non !**

**PSC 3/3**
**adhésion obligatoire,**
**seule FO a dit non !**

SNUDI 47 FO FNEC FP

07.83.26.12.47
05.53.47.24.72

9 - 11 rue des Frères Magen
BP 60232
47 006 AGEN

snudifo47@gmail.com

https://snudifo47.net